

Réf: Dossier N° 072100

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER JULIEN MOUKARZEL »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 241, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER JULIEN MOUKARZEL »

Objet : La conception et la réalisation de travaux d'ouvrage en tout genre, construction, transformation, agrandissement, rénovation et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 241, Ilot 1

Dirigeant(s) : M MOUKARZEL JULIEN ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00342 du 21/01/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02483/GTCA/RC/2022 du 21/01/2022

